pour son compte au commandant de la *Ville de Saint-Nazaire*.

» Naturellement aucun travail ne lui est imposé; bien mieux on lui a refusé jusqu'ici papiers et crayons et, comme on le peut penser, cette mesure inusitée n'est pas pour lui la moins douloureuse.»

Les sous officiers rengagés. — Un ameublement

Paris, 6 mai. — Le *Gil Blas* de demain annonce que les chefs de corps vont recevoir prochainement une instruction pour doter d'un ameublement convenable les sous-officiers commissionnés ou rengagés.

La dépense prévue étant assez considérable, la mesure arrêtée ne pourra être exécutée que progressivement et par région. Chaque sous-officier recevra une commode, une table-bureau, une table-toilette, un fauteuil, deux chaises et autres menus objets pour une valeur de 220 fr.

L'affaire de la Société « La Nicoise »

Paris, 6 mai. — Aujourd'hui ont commencé devant la 10e chambre correctionnelle les débats de l'affaire de la Société *la Nicoise*. Dix sept personnes sont poursuivies pour escroqueries ou infractions à la loi sur les sociétés.

Un incident s'est produit au cours de la première audience. On avait cité comme témoin M. Gautier, député de droite de la Charente, qui s'est excusé comme malade. Les avocats des autres prévenus ont demandé que si M. Gautier ne venait pas, l'affaire fût renvoyée, parce qu'il est impossible de considérer un député comme un témoin ordinaire.

La mort de Karl Vogt

Berne, 6 mai. — Le naturaliste Charles Vogt est mort.

L'incident Agliardi en Hongrie

Vienne, 6 mai. — L'empereur a adressé aujourd'hui au comte Kalnoky une lettre autographe très gracieuse, dans laquelle Sa Majesté exprime au comte sa confiance la plus entière et refuse sa démission.

La question d'Extrême Orient

Paris, 6 mai. — S'il faut en croire le *Soir*, le Japon a déclaré par l'organe de ses représentants européens être également disposé à discuter avec les puissances les points secondaires du traité et à acquiescer aux objections de détail qui pourraient être soulevées de nouveau.

C'est donc la certitude que des difficultés ne sauraient surgir et que la question peut être considérée comme résolue au mieux des intérêts européens.

Les fêtes de Kiel

Berlin, 6 mai. — Selon l'ordre de l'Empereur, les navires étrangers et allemands, pendant la revue navale, à Kiel, seront ainsi placés :

Le *Hohenzollern* se portera juste en face de l'embouchure du canal. Immédiatement après viendront, sur la même ligne, le navire portant les grands corps de l'Etat et les vaisseaux amiraux.

Les autres navires se rangeront en demi-cercle, de telle façon qu'un navire étranger alterne toujours avec un navire allemand.

Par courtoisie, la meilleure place, près du pont intérieur, sera réservée aux navires danois.

La situation en Hongrie

Buda-Pesth, 6 mai. — Le président du conseil, baron Banffy, est rentré ce matin.

Avant son départ de Vienne, il a eu une longue conférence avec le comte Kalnoky.

Dans cette entrevue, le chancelier et le ministre hongrois se sont entendus sur les moyens de régler à l'amiable le différend, comme cela était désiré par l'empereur.

Le conseil des ministres hongrois prendra une décision définitive aujourd'hui, et le baron Banffy, en répondant à l'interpellation du comte Apponyi, fera les déclarations nécessaires.

Mgr Agliardi, nonce apostolique, se défend d'être sorti pendant son séjour en Hongrie, de sa légitime sphère d'action, et d'avoir jamais traité, dans ses discours, des affaires intérieures du pays.

Buda-Pesth, 6 mai. — Les couloirs et les tribunes de la Chambre des députés sont remplis de monde.

A l'entrée du baron Banffy dans la salle, les membres de l'opposition applaudissent vigoureusement.

Le président du conseil soumet à la Chambre les notes échangées entre lui et le comte Kalnoky et dit qu'il y a été autorisé par qui de droit. Il donne lecture des deux notes qui prouvent qu'un accord complet existait entre lui et le comte Kalnoky relativement aux faits.

Dans une note adressée au comte Kalnoky, le baron Banffy prie le ministre des affaires étrangères de lui faire connaître son avis concernant l'attitude du nonce.

Le comte Kalnoky a répondu par une note du 25 avril, dans laquelle il disait que le voyage du nonce constituait un manque de tact et que, sur le désir exprimé par le gouvernement hongrois, il était prêt à adresser, à ce sujet, une réclamation au Saint Siège.

Le baron Banffy ajoute ensuite que le gouvernement maintient la manière de voir qu'il a adoptée le 1er mai, d'après laquelle il est interdit à tout le monde, et aussi au Saint-Siège de s'immiscer dans les affaires de la Hongrie. (Applaudissements à droite).

Déplacements ministériels

Paris, 6 mai. — M. Gadaud, ministre de l'agriculture, quittera Paris demain soir pour se rendre en Tunisie, où il doit présider le 19 mai, la distribution des récompenses du concours agricole.

Le ministre veut faire une enquête sur la situation agricole de ce pays et étudier sur place diverses questions dont la mise à l'ordre du jour est prochaine. Il sera de retour à Paris vers le 23 mai.

M. Dupuy-Dutemps, rentré ce matin de Langres, repart demain soir pour l'Aveyron et le Tarn.

Le ministre assistera le 9 à la pose de la première pierre du viaduc de Rapès, puis il se rendra à Albi, où des fêtes sont organisées en son honneur. Le ministre rentrera à Paris vers le 14 mai.

Religieuses décorées

Paris, 6 mai. — Le ministre de la guerre vient d'accorder les médailles d'honneur suivantes :

Médaille d'or. — Mme Hélène Brunet, en religion sœur Hélène, de l'ordre de Saint-Vincent de Paul (hôpital mixte de Moulins), consacre depuis plus de quarante ans ses soins assidus aux malades militaires. S'est particulièrement distinguée par un dévouement au dessus de tout éloge pendant l'épidémie de fièvre typhoïde de 1877 et, malgré son grand âge, pendant l'épidémie de même nature en 1895.

Médailles d'argent. — Mme Marie Gelmet, en religion sœur Maria, de l'ordre de Saint-Vincent de Paul (hospice mixte de Melun). A fait preuve depuis vingt mois d'une intelligente et infatigable activité et du dévouement le plus absolu. Bien qu'atteinte de la grippe, n'a pas abandonné son poste un seul jour.

Mme Marie-Louise Brémond, en religion sœur Augustine, de l'ordre de la Sagesse (hospice mixte de la Roche-sur-Yon), s'est distinguée par un zèle et un dévouement absolus pendant les épidémies de la variole et de diphtérie en 1894-95.

Une mission siamoise en France

Gênes, 6 mai. — Le fils du roi de Siam, accompagné de quatre princes siamois, vient de débarquer. Ces princes sont chargés d'une mission auprès du gouvernement français. Ils sont accompagnés par M. Rolin-Jacquemyns, ancien ministre libéral belge, devenu le conseiller du roi de Siam. M. Rolin-Jacquemyns accompagnera les princes jusqu'à Paris et se rendra ensuite à Bruxelles. La mission siamoise est attendue demain à Paris.

Incidents franco turcs
Les réparations accordées

Constantinople, 6 mai. — A la fin de l'année dernière, le 7 octobre 1894, le paquebot *Arménie* de la Compagnie de Paquet de Marseille fut arbitrairement retenu à l'entrée du Bosphore par les douanes turques.

Il y a à peine quelques mois, un facteur de l'administration des postes françaises, porteur d'un sac de dépêches, fut assailli par des douaniers turcs qui saisirent une lettre chargée.

A la suite de ces faits, M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, adressa à la Porte une note énergique demandant des réparations. Satisfaction vient de lui être accordée pour ce qui est de l'incident de l'*Arménie*: 18,000 fr. sont accordés à ce bateau à titre d'indemnité.

La saisie illégale de la lettre chargée entraîne comme réparations : 1° des excuses par le ministère des douanes; 2° une note de la Porte promettant que jamais aucun Français ne sera arrêté sans l'assentiment de l'ambassade; 3° 50 livres turques pour le facteur arrêté.

TIRAGE FINANCIER DU 6 MAI

Crédit foncier de France

Obligations foncières de 500 francs 3 0/0 1879. — Le numéro 1,731,822 sera remboursé par 100,000 fr. Le numéro 1,582,551 sera remboursé par 100,000 fr. Le numéro 472,801 sera remboursé par 25,000 fr. Les numéros 879,276 — 836,820 seront remboursés chacun par 10,000 fr. Les numéros 1,639,940 — 1,002,386 — 1,135,367 — 58,109 — 918,153, chacun par 5,000 fr. Quatre-vingt-dix numéros sont remboursables à 1,000 fr.

Obligations foncières de 500 fr, 3 0/0 1885. — Le numéro 827,577 sera remboursé par 100,000 fr. Le numéro 186,277 sera remboursé par 25,000 fr. Les numéros 617,310 — 930,793 — 291,071 — 951,383 — 6,801,038 — 729,968 seront remboursés chacun par 5,000 fr.

L'importation de couvertures au Japon

Les couvertures s'expédient soit simples (une par une) soit doubles (deux par deux).

Les couvertures *simples* se ramènent à 3 types.

	Poids (en livres anglaises).	Dimensions (en inches)
A	2 1/2 livres	80 X 60
B	1 3/4 — à 2	70 X 54
Couvertures militaires		
C	3 livres 3/4 à 4	81 X 60

Le tableau ci-après donne les poids et dimensions des différents types de couvertures *doubles*.

Les poids sont ceux d'une paire et les dimensions celles d'une couverture. Les chiffres qui se trouvent en tête du tableau indiquent dans quelle proportion par mille s'écoulent les divers types.

	Poids en livres anglaises.	Dimensions en inches
200 couvertures	3 3/4	54 X 60
250 —	4 1/4	56 X 64
250 —	4 3/4	69 X 72
200 —	5 1/4	60 X 74
100 —	5 3/4	62 X 76

Chaque couverture doit être munie de deux lisières; les deux couvertures formant paire ne doivent pas être tissées ensemble.

Le prix du marché était tout récemment encore de 0,60 cent. par livre anglaise; les grands approvisionnements qu'a faits en ces derniers temps le Ministre de la Guerre pour son armée ont augmenté la demande et élevé les prix qui sont actuellement à 0,65 et même 0,67.

Ces prix s'appliquent aux couvertures pure laine; qualité ordinaire; il n'y a aucun débouché à espérer pour les couvertures coton, coton et laine.

On ne demande que l'article laine pure.

On reçoit également des couvertures blanches (10 0/0); elles sont un peu plus cher.

Il se vend quelques couvertures d'Orléans pure laine, blanches, avec rayures, mais c'est un article de luxe qui n'est consommé que par la clientèle européenne ou les japonais très aisés, car leur prix est de 12 à 15 yen la paire.

Les couleurs les plus demandées sont le rouge et le vert (75 et 25 0/0.)

Les *blankets* arrivent au Japon en balles.

Les droits d'entrée sont de 50 bu cents par 10 catties. Environ 0 fr. 80 par 6 kilog. 40.

1 catty égal 604 grammes.

La moyenne du yen a été de 2 fr. 65 pendant le second semestre et de 2 fr. 75 pendant le premier semestre 1894.

Les tableaux suivants donnent les chiffres de l'importation des *blankets* pendant ces deux périodes.

1er semestre	Quantités en catties.	Valeur en yen.	Valeur en francs.
Janvier	65 118	49.321	133.166
Février	20.244	13.158	35 526
Mars	14 624	8 128	21.945
Avril	7 813	5 674	15.319
Mai	16 571	11.441	30.890
Juin	63	51	137
Total	124.413	87 773	236.987

2e semestre	Quantités en catties	Valeur en yen	Valeur en francs
Juillet	3 985	3 147	9 225
Août	43.444	31.611	85.349
Septembre	112.023	84.353	227.753
Octobre	88.962	67.233	181.529
Novembre	164 415	118.813	320.795
Décembre	218.323	179.602	484.925
Total	631.152	455.029	1 309 578

à 2 fr. 70 par yen, moyenne de l'année.

La différence est énorme, on le voit, entre les deux semestres : 397,256 yen. Cette différence tient à la guerre qui a été déclarée entre le Japon et la Chine *le 1er août et à la nécessité de garantir la première* armée contre les rigueurs du climat de la Mandchourie où elle devait évoluer.

Tableau donnant le chiffre de l'importation des couvertures de laine pendant les années 1891, 92, 93 avec désignation des pays importateurs.

1893	Quantités en catties.	Valeur en yen.	Valeur en francs à 3 fr. 46 par yen, taux de la douane.
Belgique	2.628	1.563	5.407
Allemagne	6.878	5.700	19.722
Grande-Bretagne	1.343.447	802.929	2.778.003
Divers	803	837	2 896
Total	1.353 756	811.022	2.806 028

1892	Quantités en catties	Valeur en yen.	Valeur en francs à 3 fr. 78 par yen, taux de la douane.
Belgique	312	302	1.141
Allemagne	22.079	13 049	49 324
Grande-Bretagne	958.475	515.164	1.957.319
Divers	383	456	1.723
Total	981.249	528 973	2 009.507

1891	Quantités en catties	Valeur en yen	Valeur en francs à 4 fr. 20 par yen, au taux de la douane
Belgique	»	»	»
Allemagne	3 082	2.275	8.455
Grande-Bretagne	496.722	248.915	1.045.443
Divers	527	553	2.322
Total	500.331	251.743	1.056.220

La part de la France comprise sous la rubrique « divers » a été de 666 catties représentant une valeur de 639 yen 91 cents.

Ce sont des maisons anglaises et allemandes qui monopolisent la vente de cet article :

Strachan et Cie, anglaise.
Cornes, anglaise.
Hies, allemande.
Ahrens, allemande.
Carl Rohde et Cie, allemande.

Les maisons françaises qui pourraient s'occuper du placement de cette marchandise sont :

MM. Gysin et Sœninger,
Oppenheimer frères.

A l'article laine à tricoter, nous voyons 2,000 yen figurer au profit de la France, alors que l'Allemagne en prend pour sa part 465,000 yen. Il vient d'Allemagne pour 1,245,564 yen de flanelles et pour 2,843 yen seulement de France.

Il en est de même des cotonnades.

La France en a vendu pour 13,000 yen en 1893, chiffre insignifiant, contre 11,096,000 yen qu'a vendus l'Angleterre.

Par contre, nous conservons le quasi-monopole de l'importation des mousselines de laine, grâce à nos procédés de fabrication que les étrangers n'ont pu encore imiter.

ADAM,
Interprète détaché au Consulat de France, à Yokohama.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Il nous revient d'Outre-Manche une idée assez originale. M. Edwin Chadwick, président du Conseil d'hygiène de Londres, admire les brillants et importants travaux du Comité d'hygiène publique en France. Il déplore que ce dernier n'ait que des attributions consultatives, et verrais volontiers ériger chez nous un ministère de la santé publique. M. Chadwick établit qu'un être humain représente 3,975 francs, valeur inhérente à la personne, en *tant que race productive de travailleurs.*

Pour l'Angleterre, le nombre des vies perdues annuellement, par défaut d'hygiène et de salubrité, serait de 120,000, ce qui représente une perte de 477 millions. Il ajoute, à ce point de vue, une très grande économie à réaliser.

Chez nous comme chez nos voisins, sous le rapport de la déperdition de force vitale, c'est l'alcoolisme qui offre le plus de dangers.

Les eaux-de-vie plus ou moins pures atteignent l'ivrognerie jusque dans sa descendance.

Les asiles d'aliénés comptaient, il y a peu d'années, 11 0/0 d'alcooliques. Ce chiffre aujourd'hui s'élève à plus de 16 0/0.

On a proposé des remèdes divers. L'augmentation des taxes accroît les revenus sans diminuer la consommation de l'alcool. Si on dégrève les boissons hygiéniques, telles que les vins, bières, cidres, thé et café, on diminue assez peu l'emploi des alcools.

Il est prouvé que cet emploi n'est pas atteint par la diminution du nombre des débits.

Seul le système du monopole de l'Etat a donné en Suisse d'excellents résultats; surtout si l'on considère que le dixième des revenus de l'alcool est appliqué aux cantons proportionnellement à la population, pour améliorer tout ce qui concerne l'hygiène, l'instruction et l'assistance publique. Dans certains Etats d'Amérique, on a appliqué aux alcools la prohibition absolue, ce qui n'a fait qu'accroître la fraude.

En résumé, après avoir diminué la toxicité du produit; il faudrait songer à en restreindre l'usage. Mais il est à remarquer que toutes les boissons alcooliques ne produisent pas les mêmes effets, bien que ceux-ci soient caractérisés par une constante commune, la prédisposition à la tuberculose.

Les progrès toujours croissants de la consommation des boissons avec essences impose le devoir d'en signaler les dangers. Ces boissons, réputées hygiéniques, telles que les amers, les apéritifs, etc., ect., sont les plus dangereuses. A des alcools de dernier choix, on ajoute des huiles essentielles généralement extraites du goudron. En faisant distiller du phénol à des pressions et températures variables, on obtient un nombre très grand d'arômes différents. Ces extraits absolument minéraux donnent le goût au mélange, qu'il faut encore colorer par un produit similaire. Ils produisent des intoxications aiguës, souvent chroniques.

Les caractères en sont fournis surtout par l'examen de la sensibilité et l'exploration des viscères abdominaux. La sensibilité tactile et la sensibilité thermique sont peu modifiées par les excès de boissons, mais la sensibilité douloureuse, objective et subjective est notablement troublée.

Les boissons fabriquées avec des essences l'exagèrent, le vin et l'alcool la diminuent.

L'absinthe et les boissons similaires provoquent des désordres graves aux membres inférieurs, mais moins accusés aux membres supérieurs. Ces désordres cataclismiques ne se rencontrent ni chez les buveurs d'alcool, ni chez les buveurs de vin.

Ils sont donc manifestement l'effet des huiles essentielles servant à la fabrication des amers et des apéritifs. *Ces différences symptomatiques sont autant de* réactions de l'organisme vivant. Si le vin et l'alcool amènent le délire aigu, les boissons à essences produisent toujours la démence et l'abrutissement. Les deux systèmes pris intégralement favorisent la tuberculose.

La phtisie du buveur offre des caractères particuliers qui sont indiscutables.

Malheureusement, la consommation de l'absinthe et ses succédanés a plus que doublé en sept ans et il est remarquable *que sur 20 malades, on en trouve 10* par intoxication, dont 5 par le vin et l'alcool et 5 par les amers et apéritifs.

Ces sortes de liqueurs amènent la ruine de la santé, l'extinction de la famille.

De la ruine du travail, diminution de la richesse, de la population et en un mot de la puissance de la nation.

A. B.

Histoires du temps présent

NEIGE FRAICHE TOMBÉE

Pas très difficile à décrire, la chambre où nous sommes.

Un lit, une table carrée, quatre chaises à dossier rond, une commode en noyer verni avec un globe dessus. Sur la cheminée, une pendule en cuivre doré, et, aux murs, deux ou trois cadres criards représentant un feu d'artifice sur la tour Eiffel, la Liberté éclairant le monde, et autres choses aussi palpitantes.

A la fenêtre, un serin chante tant qu'il peut; sur le fourneau, un pot-au-feu en fait autant; dans le coin, à droite, une machine à coudre les accompagne en sourdine.

Tout cela a l'air très propre et presque cossu à force d'être soigné. Bref, c'est un ménage d'ouvriers bien tenu.

* *

— *Laisse-moi la paix!*

— Mais, enfin, mon ami...

— Je-te-dis-de-me-lais-ser-la-paix! Est-ce clair? Inutile de me *bassiner* plus longtemps avec tes histoires de calotins. Jamais je ne ficherai les pieds dans leur cambuse. Tu entends bien, *ja mais!*

— Pourtant....

Il n'y a pas de *pourtant*. C'est comme ça! C'est pas parce que c'est demain la première communion de la petite que je changerai d'avis. Et puis, tu sais, si tu répète encore un mot, je vous colle demain toutes les deux sous clef. Ainsi!...

* *

A cette menace, la pauvre femme étouffe un gros soupir, et, pour se donner une contenance, fait semblant d'essuyer avec le coin de son tablier, sur la commode, un grain de poussière imaginaire.

Ainsi, elle s'est trompée!

C'est donc en vain qu'elle a espéré, *au jour déjà lointain* de leur mariage, qu'un jour viendrait où elle partagerait avec son mari les mêmes croyances!

C'est donc en vain qu'elle a, pendant plus de douze ans, lutté, prié, souffert!

C'est donc en vain que, pendant tout ce temps, elle a été une compagne irréprochablement dévouée, une travailleuse infatigable, une amie toujours indulgente et douce, une consolatrice tendrement délicate, une confidente intelligente et discrète!

C'est donc en vain qu'elle a, par son travail et son économie, fait régner l'aisance dans la petite famille: qu'elle s'est toujours montrée affable et souriante; qu'elle n'a jamais laissé voir de mauvaise humeur!

Tout cela, pour aboutir à quoi?

A ne pas même obtenir que son mari assiste à la première communion de sa fille!

* *

— D'ailleurs, reprend la voix rude de l'homme, pas de pleurnicheries! J'aime pas ça, moi! Et puis, quoi que j'y ferais, dans *ton* église? Rester sans rien dire, pendant des heures et des heures, à regarder des tas de singeries qui me font bouillir le sang! Ah! non, alors!

— Mais, mon ami, tu pourrais...

— Silence! nom d'un tonnerre! Moi socialiste, moi libre-penseur, aller là-dedans; ça s'est peut-être bien vu, *mais ça ne se verra plus jamais!*

* *

Et de nouveau, le silence — ce silence sourd qui suit les orages — tomba dans la pièce.

Après avoir ponctué d'un vigoureux coup de poing sa déclaration suprême, le mari s'est assis, l'air rageur; il a bourré sa pipe en roulant des yeux féroces, puis, la tête dans ses mains, s'est mis à faire sa lecture spirituelle dans la *Lanterne*.

La femme, elle, à force de volonté, est parvenue à renfoncer les larmes qui lui brûlent les yeux.

Dieu sait pourtant s'il est dur le coup qu'il vient de recevoir!

Cette première communion de leur fille, elle la guettait depuis longtemps, comme le naufragé guette l'éclaircie qui vient, tout là-bas, d'apparaître à l'horizon. C'est un jour si radieux dans tous les foyers! Tout autour d'elle les autres mères, ses voisines, ne parlent que de cela *depuis des mois. Parfout, des familles entières sont en* joie. Grands-parents et vieux amis sont invités et attendus. Les provisions sont faites, la parure blanche des jeunes reines de douze ans s'étale avec des reflets de neige fraîche tombée, tandis qu'ici...

Ici, rien que cet être bourru et désagréable qui est là, mâchonnant le tuyau de son brûle-gueule et ruminant des blasphèmes.

* *

— Mon bon petit père, le bon Dieu vient de me pardonner mes péchés, et je te demande aussi bien pardon pour toute la peine que je t'ai faite!

A ces mots qui résonnent doucement derrière elle, comme une légère brise de mai, la mère se retourne tout d'une pièce.

La petite est à genoux devant son père!

Et avant que la pauvre femme, toute saisie, ait pu faire un geste, arracher un mot de sa bouche, voici que l'enfant recommence :

— Mon bon petit père, le bon Dieu m'a pardonné mes péchés; je t'en prie, pardonne-moi aussi toutes les peines que j'ai pu te faire!

* *

Et lui?

Lui! la foudre tomberait entre ses genoux qu'il ne se serait pas plus renversé!

Qu'est-ce qu'elle lui chante là cette gamine? Encore une leçon que lui a serinée sa bigote de mère, sans doute!

Mais quand, repoussant son journal pour lâcher un jurement, il a regardé l'enfant, il a été pris, lui aussi, à la gorge, par *quelque chose qui le serre, quelque chose* qui l'étrangle, et qui, pourtant, ne lui fait pas de mal, quelque chose qui pourrait bien être un sanglot.

C'est qu'elle est si jolie, *sa fille*, en ce moment!

Vrai! jamais il ne l'a vue comme cela. C'est un rayonnement qui s'échappe de son visage; sont front est illuminé, ses cheveux d'or lui font une auréole, ses yeux timides laissant voir jusqu'au plus intime de son âme, et sa voix... oh! sa voix, elle a un accent qu'il n'a jamais remarqué et qui le fait tressaillir jusqu'au fond de son être.

Et il a la voir ainsi agenouillée devant lui, toute pure et toute candide, toute respiendissante d'un bonheur ignoré et toute gracieuse, dame, il n'y tient plus, et attirant sa fille, il l'embrasse en répétant :

— Ma fille .. ma fille.. Oui, oui, je te pardonne, ma petite fille!

* *

Mais l'enfant glisse prestement de ses bras, et la voici, de nouveau, à genoux, lui répétant de sa douce voix :

— Maintenant, papa, il faut me bénir!

La bénir! c'est trop fort! Est-ce qu'il sait bénir, lui, le vieux sacripant?... Mais comment faire attendre l'ange agenouillé? C'est alors que le pauvre homme, en laissant échapper, cette fois, deux vraies larmes, laisse aussi échapper cette phrase monumentale :

— Tiens, ma fille, je ne sais qu'un ficu animal! Mais, je te bénis tout de même. Allons! viens, la mère!

* *

Et voilà comment, ces jours derniers, on vit une chose *qu'on ne devait jamais plus voir*: à savoir le fameux X .., socialiste et libre-penseur, entrant dans une église, et s'y mettant à genoux pour prier le bon Dieu!

JEAN DES TOURELLES.

Situation météorologique. — Roubaix 7 mai. — Hauteur barométrique : 765 Température A 7 heures du matin 13 degrés au-dessus de zéro.
A 1 — du soir 21 — au-dessus de zéro.
A 4 — 23 — au-dessus de zéro.

CHOSES ET AUTRES

Sur le steamer.
René à Gontran :
— Comment, toi aussi.... te voilà pris du mal de mer?
— Absolument.
— Tu dois pourtant avoir le pied marin?
— Le pied, oui: mais l'estomac!

* *

— On peut le dire maintenant qu'elle n'est plus là, mais elle jacasse vraiment trop, Mme Doublevé.
— Comment, c'est vous qui reprochez...
— J'ai les bavardes en horreur.
— Parce qu'elles vous empêchent de parler!

HUILE DU CONGO épaissit, fortifie et parfume les cheveux.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le concours hippique de Roubaix. — *Troisième réunion.* — La troisième réunion du concours hippique de Roubaix qui a eu lieu lundi après-midi ne l'a cédé en rien aux précédentes. Brillantes tribunes émaillées de toilettes charmantes. Nombreux uniformes.

Comme dimanche, le jury était présidé par M. le général de Massing, commandant la brigade de cavalerie de Lille. Le général était assisté comme dimanche de M. le colonel de Benoist, du 19e chasseurs à cheval, très assidu au kiosque du jury, de M. Henry Bossut qui n'a presque pas bougé de son poste au kiosque, de M. Edmond Ternynck, président du Club hippique, qui veillait à tout, et des autres membres du jury dénommés hier; parmi lesquels, M. Mayeur, dont le dévouement comme chronométreur, pendant les trois réunions, a été infatigable.

Le *Prix de la Coupe*, première épreuve, était une course au galop avec sauts d'obstacles pour chevaux montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme. Le poids minimum était fixé à 72 k., la durée de l'épreuve à 3 minutes. Il y avait 10 obstacles environ, dont deux doubles murs, une double barre et une triple haie. Haie 1 m. 10, rivière 3 m., double mur 1 m. et 0 m. 80 c., double barre 1 m., triple haie 1 m. 10.

Cette course a été admirablement menée, ont obtenu :

Premier prix (un objet d'art ou 500 fr.) *J'y suis*, à M. A. Pouillier (sans faute, parcours en 1 m. 39); deuxième prix (un objet d'art ou 300 fr.) *As-tu soif*, à M. C. Fauville (sans faute, parcours en 1 m. 47 1/4); troisième prix (un objet d'art ou 100 fr.), *Sans Culotte*, à M. Dorchies (faute 0.5, parcours en 1 m. 55); quatrième prix, *Hirondelle*, à M. Ed. Fièvet (faute 0.6, parcours en 1 m. 52); cinquième prix, *Floridor*, à M. Dorchies (faute 0.7, parcours en 1 m. 52); sixième prix, *Primerose*, à M. Siméon (faute 0.7, parcours en 1 m. 53 faible). Les 4e, 5e et 6e prix consistaient en flots de rubans. Chacun des chevaux était monté par son propriétaire, sauf *Hirondelle*, montée par M. C. Fauville.

Douze chevaux concouraient. Un de ces chevaux, *Graziella*, à M. A. Poullier, a fait un chute au premier saut de la rivière et a roulé dans le gravier avec son cavalier. Tous deux se sont relevés sans mal, et M. Poullier, remontant bravement, est venu, en continuant la course, repasser au galop devant les tribunes qui l'ont vivement applaudi.

Une belle course militaire a suivi. Cette course, *Prix de la Commission*, était pour chevaux inscrits sur les contrôles des régiments et montés par des officiers de cavalerie en uniforme. Le poids minimum était fixé à 72 kilos, la durée de l'épreuve à 3 minutes. 10 obstacles à franchir, dont une double haie. Haie 1 m. 10, rivière 3 m., mur 1 m., barre 1 m., double haie 1 m. 10.

Treize chevaux ont pris part à cette épreuve très brillante et très mouvementée.

Premier prix (un objet d'art, valeur 200 francs) *Fronsac*, à M. Balaresque lieutenant au 22e dragons à Sedan, *Fronsac* a déjà gagné hier dimanche, comme nous l'avons dit, le *Prix du Club*, (faute 0,3, parcours en 1 m. 40); 2e prix, un objet d'art, val. 150 fr. *Enchanteresse*, à M. Dommanget, lieutenant au même régiment (faute 0,3, parcours en 1 m. 54), troisième prix, (un objet d'art, valeur 100 fr.) *Précieuse*, à m. Malonenc, lieutenant au 19e chasseurs (faute 0,6, parcours en 1 m. 54); quatrième prix (un objet d'art, valeur 50 fr.) ; *Nestor*, à M. Meyer, capitaine au 19e chasseurs, à Lille (faute 0,7, parcours en 1 m. 47 1/2.

Cinquième prix, *Laucir* à M. le comte de Pussin-Amory de l'état-major du 1er corps d'armée (faute 0,8, parcours en 1 m 59) ; sixième prix, *Calipso*, à M. Babinet, lieutenant au 19e chasseurs à Lille (faute 1, parcours 1 m 52 3/4); septième prix, *Salade*, à M. Babinet, lieutenant au 19e chasseurs à Lille (faute 1,1, parcours en 1 m 53); huitième prix, *Passepoil*, à M. Meyer, capitaine au 19e chasseurs à Lille (faute 1,8, parcours en 1 m 54 3/4). Les 5e, 6e, 7e et 8e prix consistaient en flots de rubans. Chacun des chevaux récompensés était monté par son propriétaire, sauf *Laucir*, monté par M. Babinet, lieutenant au 19e chasseurs.

A la double haie, *Sparking*, à M. Cote, sous-lieutenant au 19e chasseurs à Lille, s'est obstinément défendu et a désarçonné son propriétaire qui le montait.

Les récompenses ont été décernées par le général. Le lieutenant Balaresque, deux fois vainqueur, et les autres officiers vainqueurs ont reçu les chaleureuses félicitations du jury et des personnes présentes.

Le *Prix des veneurs* a admirablement clôturé cette belle journée. Tous les chevaux engagés (16) ont concouru. Des six gagnants, cinq ont fourni leur course *sans faute. Ce prix était pour chevaux montés* par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme. Le poids minimum était fixé à 72 kilos, la durée de l'épreuve *à 2 m. 30 secondes. Dix obstacles* environ étaient à franchir.

La difficulté pour y parvenir résidait surtout dans le peu de champ donné par le programme du parcours qui obligeait les chevaux à des retours brusques. Haie de 1 m., autre haie de 1 m. 10, barre de 1 m. 10 précédée de haie de 1 m. 80, mur 1 m. 10, précédé de haie de 1 m., barrière de prairie de 1 m. 20 précédée de haie de 1 m. 20, trois troncs d'arbre hauteur 1 m., suivis d'une barre de 1 m. 10, parc à moutons, rivière 3 m., bull-funch 1 m. 20.

Premier prix (500 francs) *Darling* à M. Siméon (sans faute, parcours en 1 m. 16 1/4 fort) ; deuxième prix (300 francs) *Coqs* à M. Dorchies (sans faute, parcours en 1 m. 26); troisième prix (100 francs) *My Love*, à M. A. Vignolle sans faute, parcours en 1 m. 32 1/2) ; quatrième prix, *Sans Culotte*, à M. Dorchies (sans faute, parcours en 1 m. 32 3/4); cinquième prix, X .. à M. A. Vignolle (sans faute, parcours en 1 m. 33 1/5) ; sixième prix, *Sunrise*, à M. A. Vignolle (faute 0,1, parcours en 1 m. 34). Les 4e, 5e et 6e prix consistaient en flots de rubans. Tous les chevaux gagnants étaient montés par leur propriétaire.

La distribution des prix a été faite par le général.

Cette épreuve était excessivement intéressante à cause des méandres et des retours presque d'équerre qu'étaient forcés de décrire les chevaux, que l'assistance suivait attentivement des yeux, ne ménageant pas les encouragements aux coureurs, ni les applaudissements aux vainqueurs.

La journée de lundi a ainsi brillamment clôturé la série des trois journées de concours du printemps. Elle a été favorisée par un gai soleil, un temps absolument sûr.

En résumé, le concours hippique de 1895 était excellent de tous points. Il nous a été dit par des assidus et affectionnés de ces réunions hippiques, que celles de la présente année étaient en progrès sur les précédentes.

Le Club hippique de Roubaix se propose, paraît-il, de nous donner des courses d'automne. Nous ne pouvons mieux faire que de leur souhaiter un succès aussi grand que celui des trois réunions dont nous avons rendu compte.

Une messe anniversaire pour les membres décédés du conseil d'administration de la Caisse d'épargne. — Une messe basse a été dite lundi matin, à huit heures, au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, pour les administrateurs décédés de la Caisse d'épargne de Roubaix.

Dans la nombreuse assistance des parents et amis, nous avons remarqué : M. Lecomte-Screpel, vice-président du conseil d'administration; M. Louis Watine-Lorthiois, secrétaire; MM. les membres du conseil; les différents administrateurs des succursales de la Caisse d'Epargne de Roubaix; M. Frémont, caissier, et tout le personnel de la caisse d'épargne; M. A. Duburcq, conseiller municipal.

Fêtes de Jeanne d'Arc. — *La soirée au profit des soldats français blessés à Madagascar.* — Lundi 13 mai, à 7 heures, la « Jeunesse Catholique » donnera, dans la salle du patronage Saint-Michel, avec le concours des meilleurs artistes de la ville, une soirée au profit des soldats français blessés à Madagascar.

Fêter Jeanne d'Arc, et venir, en même temps, en aide aux braves soldats qui vont porter au loin le drapeau et le renom de la France, voilà une idée excellente qui ne peut manquer d'être favorablement accueillie par nos concitoyens.

La soirée du 13 mai promet, d'ailleurs, d'être exceptionnellement brillante. Un orchestre et des chœurs exécuteront plusieurs œuvres de nos meilleurs maîtres. D'autre part, le drame patriotique : *La Revanche de Jeanne d'Arc*, qui sera représenté, renferme des scènes de toute beauté et obtiendra, nous n'en doutons pas, un légitime succès.

On trouvera des cartes d'entrée aux prix de 5 fr. (places numérotées) et de 2 fr. à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve; chez M. Desfontaines, Grand'Place et à la Maison de Œuvres, 84, Grand'-Rue.

Le bureau de location pour les places numérotées restera ouvert chez M. Desfontaines jusqu'au 11 mai.

La mission du Sacré-Cœur. — La première semaine de cette mission a produit d'excellents résultats. Les exercices journaliers ont été suivis avec un empressement toujours croissant. Nous devons mentionner spécialement la belle cérémonie de vendredi soir, pendant laquelle a eu lieu la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur, au milieu d'un éclat tout particulier. L'assistance qui remplissait entièrement l'église a été vivement impressionnée.

Dimanche, à la messe de six heures, les femmes et les jeunes filles ont fait leur communion générale ; le spectacle était réellement touchant, autant par leur nombre extraordinaire que par les sentiments de piété qui se sont manifestés.

Le port du Viatique. — Une troisième contravention a été rédigée, lundi matin, contre M. l'abbé Hostelart, vicaire de Ste-Elisabeth, pour port ostensible du Viatique.

Une réunion des secrétariats du peuple a eu lieu dimanche à quatre heures à la Maison des Œuvres, Grande-Rue. Les membres des bureaux des quatre sections étaient présents, ainsi que de nombreux délégués des différents quartiers.

Un résumé des services rendus par chaque bureau a été présenté. Celui de Sainte-Elisabeth a été le plus riche en affaires traitées et résolues.

Le président a constaté avec satisfaction que l'œuvre continuait à se rendre utile; il a engagé tous les